

Image not found or type unknown



Devis et cas de force majeure

Par **lofa38**, le **12/02/2012** à **19:13**

Bonjour,
mon oncle a signé un devis et versé un acompte de 2000€ pour la pose de radiateurs électriques à son domicile.
Malheureusement, mon oncle est tombé gravement malade, il a été hospitalisé et réside actuellement en maison de retraite car il ne peut plus rentrer chez lui et rester seul.
Peut-on résilier ce devis ?
Merci